

MAÎTRISER LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES

FORMATRICE

Maître Sophie BEHANZIN

Avocate associée au sein du cabinet BO Avocats

Site internet : <https://boavocats.com/>

DURÉE

3 heures de vidéos pédagogiques, cas pratiques et quiz

OBJECTIFS

Identifier les principales infractions sexuelles et leur régime juridique.

Comprendre les règles de prescription applicables aux violences sexuelles.

Accompagner efficacement une victime dès le dépôt de plainte.

Maîtriser les différentes étapes de la procédure pénale.

Conseiller la victime sur ses droits tout au long de la procédure.

Construire une stratégie indemnitaire adaptée.

Comprendre le fonctionnement de la CIVI.

Sécuriser les démarches d'indemnisation des victimes.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PARCOURS

Module 1 – Identifier les infractions sexuelles

Maîtriser la qualification juridique des principales infractions sexuelles : viol, agression sexuelle, atteinte sexuelle, inceste et proxénétisme.

Comprendre les évolutions législatives récentes renforçant la protection des victimes.

Module 2 – Comprendre les règles de prescription

Identifier les délais de prescription applicables selon la nature des faits et l'âge de la victime.

Maîtriser les mécanismes d'interruption et d'allongement des délais de prescription.

Module 3 – Accompagner la victime dans la procédure pénale	<p>Comprendre le déroulement de la procédure pénale, du dépôt de plainte jusqu'au jugement.</p> <p>Identifier les droits de la victime et les actions pouvant être exercées à chaque étape.</p>
Module 4 – Obtenir la réparation du préjudice	<p>Maîtriser les principes de l'indemnisation des victimes d'infractions sexuelles.</p> <p>Construire efficacement une demande indemnitaire devant les juridictions pénales.</p>
Module 5 – Utiliser efficacement la CIVI	<p>Comprendre les conditions de recevabilité et les modalités de saisine de la CIVI.</p> <p>Accompagner la victime dans les phases d'expertise, de provision et de liquidation du préjudice.</p>
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	<p>Vidéos pédagogiques animées par une avocate praticienne.</p> <p>Études de cas inspirées de situations réelles.</p> <p>Décryptage des procédures pénales et indemnitaires.</p> <p>Quiz de validation des connaissances.</p> <p>Outils méthodologiques directement applicables dans la pratique professionnelle.</p>
À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?	<p>Avocats</p>